

Saint-Laurent-d'Aigouze Des logements sociaux clés en main

La mairie réserve des parcelles dans le nouveau lotissement.

La municipalité a organisé, mercredi 22 juin, une réunion publique, pour présenter le projet Maison abordable.

Un projet spécialisé dans le montage d'opérations groupées de maisons individuelles pour des programmes de logements sociaux, en partenariat avec la Ville et l'aménageur.

Un lotissement communal de 2600 m², sur l'avenue Jean-Moulin, est en cours d'instruction. Selon la volonté municipale, l'acquisition des parcelles, réservée aux Saint-laurentais, doit permettre à six jeunes couples avec enfants, deux familles monoparentales et deux couples seniors de devenir propriétaires de leur logement, mais à prix très abordable et en évitant la spéculation. La mixité sociale intergénérationnelle est primordiale et les jeunes couples doivent être primo-accédants.

Entre 170 000€ et 190 000€

La fourchette de prix, du terrain à la construction de la maison, aux frais de notaire et taxes, etc., est comprise entre 170 000€ à 190 000 €.

Les dépenses énergétiques des Maisons abordables sont maîtrisées et bénéficient des dernières techniques en matière d'économies d'énergie (panneaux solaires, pression de l'eau, robinetterie anti-gaspi)

Les constructeurs prennent en charge tout de A à Z (démarches administratives, dépôt de permis, demande de prêt, jusqu'à la livraison...). À l'issue de la réunion, ce sont déjà neuf pré-inscriptions qui ont été enregistrées, sur les 10 lots disponibles.

Si la livraison des maisons ne se fera



■ La municipalité a présenté le projet mercredi, devant une assistance clairsemée.

que courant 2018, afin de peaufiner les derniers détails, « *il n'en reste pas moins qu'en cas de demandes supérieures au nombre disponible, afin d'agir en toute transparence, un tirage au sort par huissier aura lieu* », a assuré le maire, Laurent Pélissier. Rendre accessible la propriété à une frange de la population issue du village, afin de la sédentariser, est le but de la municipalité.

● Fête de l'école d'équitation

Ouverte à tous, elle a lieu dimanche 26 juin. Au programme : à 11 heures, spectacle avec démonstrations de dressage et de sauts d'obstacles, carrousels avec la participation des cavaliers de tous les âges et des différentes disciplines, monte classique, amazone et équitation Camargue. À partir de 13 heures,

repas (sur réservation).

● Du nouveau à partir du 1^{er} juillet

L'école d'équitation de l'Abbé va devenir Les Écuries du mas de l'abbé et cette partie sera une écurie uniquement de propriétaires avec des cours d'équitation pour les pensionnaires ainsi que des sorties en concours.

Une seconde partie, créée et dirigée par Annie Lecart, va s'intituler le poney-club de l'Abbé et sera réservée aux cavaliers non-propriétaires avec des cours pour les enfants à partir de 3 ans et les adultes, pour une équitation de loisirs.

► **Contact :** tél. 06 28 75 70 43.

Mas de l'Abbé, route des Saintes-Marie-de-la-Mer

Corres. ML : 06 62 08 18 71 + midilibre.fr